

# Le combat d'une mère pour rechercher à travers le monde ses deux enfants enlevés par leur père

LE MONDE | 16.04.09 | 15h12 • Mis à jour le 16.04.09 | 17h35

Les retrouvailles ont eu lieu à une table du célèbre café écossais "The [Elephant House](#)" à Edimbourg ; là où l'auteure [Joanne Kathleen Rowling](#) débuta l'écriture de la saga [Harry Potter](#). Nathalie Bufferne, 44 ans, en parle avec émotion. Cette mère a pu serrer dans ses bras ses quatre enfants après deux ans et demi d'enquête, menée à travers le monde entier. *"Pas une seconde, je n'ai abandonné les recherches, confie-t-elle. J'ai mis ma vie entre parenthèses pour les retrouver, en ignorant s'ils étaient vivants ou morts."*

Été 2005 à Séauve, dans la Haute-Loire. Oélia, Solon, Clyréna et Moïse, âgés de 6 à 14 ans, ont été enlevés par leur père, d'origine anglaise, à la faveur d'un droit de visite obtenu après une procédure de divorce. C'est l'un des 250 cas d'enlèvement recensés par le ministère de la famille à l'occasion de l'affaire Elise, dont la mère vient d'être interpellée en Hongrie.

Marié depuis quatorze ans, le couple s'est déchiré la garde des enfants. Un week-end, [Nicolas Chadwick](#) a fui avec eux. Téléphones portables éteints, appartement vidé à la cloche de bois, la famille n'a laissé aucun indice derrière elle. *"A ce moment, le monde s'est écroulé, confie-t-elle. Je serais immédiatement partie à leur recherche, mais pour aller où ?"*

Une enquête est ouverte et s'oriente vers une piste, en Asie. D'après un renseignement, son ex-mari a tenté d'embarquer à Francfort (Allemagne) pour la Thaïlande. Mais en l'absence d'autorisation parentale de sortie des enfants du territoire, il a dû changer ses plans et préférer un départ depuis Bâle, en Suisse. Assistée par l'association SOS enfants disparus, [Nathalie Bufferne](#) va remuer ciel et terre. Une indiscretion la conduit sur les traces d'une certaine "Janie", documentaliste aux Philippines, avec qui son ex-époux aurait entretenu une correspondance. *"J'ai appelé toutes les bibliothèques du pays, sans succès. J'ai envoyé des milliers d'avis de recherche dans les ambassades, les consulats, aux ONG, aux organisations missionnaires, dans les écoles françaises et anglophones de tous les continents."*

## TRAQUE SANS RELÂCHE

Les mois s'écoulaient. Pas de nouvelles. Les enquêteurs d'Interpol sont informés et une seconde instruction est ouverte en France. La mère de famille se heurte à des services d'immigration asiatiques peu coopératifs. **Elle mise sur la convention de La Haye relative à la protection de l'enfance, pour retrouver leur lieu de séjour. Sans grand succès.** *"On a appris qu'ils avaient vécu dans plusieurs pays, l'Indonésie, la Chine, la Thaïlande, mais de façon légale, sans jamais se faire arrêter. La convention ne s'appliquait pas durant leur périple",* regrette-t-elle.

Automne 2007. Cette traque sans relâche va payer. Au hasard d'un blog, hébergé en Ecosse, elle découvre des photos de sa fille. Nul doute que c'est elle. *"J'ai eu du mal à la reconnaître, mais ses yeux ne m'ont pas trompée",* se souvient-elle. La famille en fuite vit à Dundee, au nord d'Edimbourg.

Après deux ans de cavale à travers une vingtaine de pays en Asie, elle a migré vers l'Europe au terme d'un périple en train et en bus du Moyen-Orient jusque dans les Highlands. Une vie clandestine, *"évitant tout contact de peur d'être récupérés",* confirme M<sup>e</sup> [Antoine Farre](#), l'avocat de Nicolas Chadwick. *"Mon client ne voyait pas d'issue au conflit avec son ex-femme. Il s'est dit que s'il restait avec ses enfants un an à l'étranger, il solutionnerait le problème de résidence. Une fois rentré en Europe, il voulait légaliser la situation."* Nathalie Bufferne a retrouvé ses enfants en février 2008, mais *"on n'efface pas deux ans d'absence",* témoigne-t-elle. Son ex-mari a été incarcéré en Ecosse, puis ramené en France, où il a été jugé. **Le 30 mars 2009, le tribunal correctionnel de Saint-Etienne l'a condamné à deux ans de prison dont 15 mois ferme.** Il a fait appel de la décision.

**Arnaud Guiguitant**